

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 5

Rubrik: Pesées de ruches sur bascules ; Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PESÉES DE RUCHES SUR BASCULES

du 11 mars au 10 avril 1950

Aire-Genève, altitude 365 m. diminution 2400 gr. — Delémont, altitude 440 m. diminution 3200 et 2800 gr. — Territet, altitude 474 m. diminution 2350 gr. — Marnand, altitude 481 m. diminution 3100 gr. — Bex II, altitude 500 m. diminution 3200 gr. — Berlincourt, altitude 505 m. diminution 2000 et 2300 gr. — Cormondrèche, altitude 530 m. diminution 15 octobre 1949 au 27 mars 1950, 6500 gr. — Senarclens, altitude 586 m. diminution 2600 gr. — Vuarrenge, altitude 650 m. diminution 2700 gr. — Valangin, altitude 655 m. diminution 5000 gr. ? — Saicourt, altitude 750 m. diminution 3500 gr. — Chézard, alti. 760 m. diminution 1900 gr. — Sainte-Croix, altitude 1090 m. diminution 2100 gr. — Orsières, altitude 1950 m. diminution 3200 gr. — L'Etivaz, altitude 1144 m. diminution 3000 gr. — Les Caudreys s/Le Sépey, altitude 1150 m. diminution 2700 gr. — Rougemont, altitude 1272 m. diminution 2700 gr. — Evolène, altitude 1378 m. diminution 2000 gr. — Morges, 380 m. diminution 2900 gr.

Stations d'observations

Cointrin-Genève, altitude 391 m. diminution 800 gr. Température minima —1, maxima 27 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 40 et 101 %. Le baromètre entre 692 et 709 mmHg. — Marcelin/Morges, altitude 398 m. diminution 700 gr. Température minima —1, maxima + 26 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 30 et 92 %. Le baromètre entre 712 et 730 mmHg. Précipitations, 8 jours avec 27,2 mm. — Delémont, altitude 440 m. diminution 3000 gr. Température minima —1, maxima + 20 degrés. Le baromètre a oscillé entre 706 et 727 mmHg.

Avril 1950.

J. WALTHER.



ECHOS DE PARTOUT

Saviez-vous que...

- selon la *Revue internationale de la Chocolaterie* on extrait de deux arbrisseaux sud-américains qu'on trouve à l'état sauvage dans les forêts tropicales du Brésil et de l'Uruguay, une substance sucrée dont la capacité dulcifiante serait de 300 fois celle du sucre.
- ce sont les ruchers de Ilbertissen près d'Ulm dans le Wurtemberg qui fournissent, le monde entier, en venin d'abeilles.
- chez l'abeille la perception des formes est très mauvaise, point sur lequel des photos prises à travers des yeux d'abeilles ne laissent subsister aucun doute.
- comme tous les insectes, la reine abeille est soumise aux trois facteurs qui régissent la ponte : la chaleur, l'humidité et la nourriture.

La situation de notre apiculture

Il ressort du recensement fédéral des animaux fait en 1946 et dont les résultats viennent d'être publiés par le Bureau fédéral de statisti-

ques, qu'il y avait en Suisse, à ce moment, 38 865 apiculteurs possédant 338 981 colonies. L'apiculture est particulièrement développée dans les régions de Sursee, Hochdorf, Signau et Laufenburg où on arrive à 235 colonies pour 1000 habitants. C'est le canton de Berne qui tient la tête avec 9994 apiculteurs et 75 230 colonies. Alors qu'il y a, en moyenne, 34 ménages sur 1000 qui s'adonnent à l'apiculture; dans le canton de Fribourg, il y en a 89, et dans le canton de Lucerne 62. Les 38 865 apiculteurs se répartissaient comme suit : en chiffre rond 23 000 s'adonnaient exclusivement à l'apiculture, 5356 possédaient une exploitation agricole et 10 592 se recrutaient en dehors de l'agriculture. En moyenne, un apiculteur possédait 9 colonies, cependant il n'y avait qu'à peine le 20 % des exploitations apicoles qui atteignait ce chiffre. 8825 apiculteurs possédaient de une à deux colonies, 378 plus de 50.

La lutte contre les hannetons et l'apiculture

La lutte chimique contre les hannetons ayant été décidée par les autorités valaisannes, la Station d'entomologie de Châteauneuf a demandé, par la voie des journaux, aux propriétaires d'abeilles dont les ruchers se trouvent dans les communes situées entre St-Maurice (exclus) et Salquenen (inclus), de se faire connaître et d'indiquer, notamment, le nombre des ruches habitées et la disposition du rucher. Toutes les dispositions qui seront prises en vue de protéger les abeilles contre l'action des produits insecticides, seront communiquées par la presse au fur et à mesure des besoins.

Les vergers californiens

Les apiculteurs de Californie ont à leur disposition 600 000 hectares de verger en production sur lesquels les abeilles peuvent butiner à loisir. Il y a notamment 100 000 h. de pruniers, 44 000 h. d'amandiers, 42 000 h. de pêchers, 27 000 h. de citronniers, 26 000 h. d'abricotiers.

Mais la médaille a son revers et les abeilles qui ont tant de fleurs à leur disposition sont menacées par les traitements antiparasitaires. Les Etats-Unis possédaient, en effet, la saison dernière 2650 appareils aériens (avions et hélicoptères) spécialement équipés pour répandre les produits antiparasitaires. (*La Revue française d'Apiculture.*)

L'apiculture au Canada

Selon les statistiques officielles, la récolte de miel dans tout le Canada s'est élevée en 1949 à 45 000 145 livres, en augmentation de 8 millions de livres par rapport à 1948 et de 22 millions de livres par rapport à 1947.

Le nombre des colonies exploitées au Canada en 1948 était de 569 800, en diminution de 19 000 environ par rapport à 1947. La pro-

duction moyenne par colonie en 1948 fut de 79 livres, contre 63 livres en 1947. La moyenne calculée sur une période de 10 ans (1939-1948) dépasse légèrement 72 livres. (Gazette Apicole).

La couleur des miels

Dans *L'Acclimatation*, M. P. Larue a donné des renseignements curieux sur la couleur des miels étrangers :

Sont blancs comme la neige, certains miels de Sibérie ; sont blanchâtres un grand nombre de miels de l'Amérique quand les abeilles butinent de préférence le trèfle, l'herbe de feu, tilleul, framboisier, chardon, pommier, cotonnier, oranger ; sont ambrés les miels récoltés sur la verge d'or, les soucis, les peupliers, les eucalyptus ; sont verts d'eau les miels de sycomore et groseillier épineux, dont effectivement les fleurs sont vert clair ; sont verdâtres certains miels de chardons (en Afrique surtout) ; sont noirâtres ceux du sarrasin et de bruyère, surtout du Brésil et de Russie ; enfin sont rougeâtres certains miels d'Afrique (Guinée), renfermant de la terre.

Paul ZIMMERMANN.



TECHNIQUE APICOLE

Réalité et légendes en apiculture

On m'a gentiment écrit une carte postale disant : « J'ai lu cet hiver Barasc, deux livres de Caillas et Beldame ; mais je n'ai jamais lu encore un livre aussi renversant sur les abeilles que le livre de la merveilleuse Loi de la Grappe, par H. Muller, apiculteur-éleveur, à Ibos, H. P., France... Vous qui êtes un chercheur, je vous le conseille ».

J'avais depuis deux mois pris connaissance des quatre premiers fascicules de M. H. Muller lors de la réception de cette carte.

M. Muller est jeune apiculteur ; il a tout le temps devant lui pour réformer son jugement. On ne devient pas apiculteur en sept ans. C. P. Dadant n'a-t-il pas écrit : « Pendant au moins quinze à seize ans, au commencement de notre pratique apicole nous ne vîmes aucune objection à laisser à nos ruches un plafond hermétique. Si je ne me trompe pas, ce fut l'hiver 1884-1885 qui nous montra que nous pouvions faire mieux, que notre méthode, si parfaite avait un grand défaut ; mais nous ne nous doutions pas que ce plafond imperméable put offrir des inconvénients en certain hiver, etc. »

Je cite en abrégé ce qu'a écrit C. P. Dadant en 1909 pour indiquer simplement qu'on ne peut pas devenir apiculteur en sept ans.

Après avoir lu et relu les quatre fascicules de M. H. Muller, j'eus l'intention de lui écrire pour l'informer que de fin 1919 à fin